

Assemblée générale Roche 2021

- **Adoption de toutes les propositions du Conseil d'administration**
- **Réélection de Christoph Franz à la présidence du Conseil d'administration; confirmation de tous les anciens membres du Conseil d'administration**
- **Trente-quatrième augmentation consécutive du dividende à 9,10 francs suisses par action**

Bâle, le 16 mars 2021 – Roche (SIX: RO, ROG; OTCQX: RHHBY) a annoncé aujourd'hui l'adoption par son Assemblée générale ordinaire de toutes les propositions du Conseil d'administration. En raison des restrictions dues à la pandémie, l'Assemblée générale s'est uniquement tenue avec les personnes statutairement nécessaires dans les locaux du siège de Roche Holding SA sans présence physique des actionnaires. Les actionnaires ont pu exercer leurs droits par le biais de consignes transmises par écrit ou sous forme électronique au représentant indépendant Testaris AG. Ce dernier a représenté 84,58% du total des 160 000 000 d'actions. Le rapport de situation, les comptes annuels et les comptes consolidés 2020 ont été approuvés.

Christoph Franz a été réélu président du Conseil d'administration avec 99,73% des voix. Il s'est adressé aux actionnaires avec un discours, qui est aujourd'hui publié sur Internet:

« Etant donné la situation exceptionnelle qu'a engendré la crise du coronavirus, nous pouvons considérer que les résultats annuels ont été très solides. Ils nous permettent en effet d'augmenter les dividendes pour la 34^e fois consécutive, à 9,10 francs suisses par action. Nous sommes fiers de nos divisions Diagnostics et Pharma pour leurs contributions à la lutte contre la pandémie. En un temps record, nous avons pu proposer 16 solutions diagnostiques et nous travaillons également intensément avec nos partenaires afin de développer et de produire des options thérapeutiques contre le COVID-19. En dépit des circonstances difficiles liées à la pandémie, nous sommes par ailleurs parvenus à accomplir des progrès réjouissants au niveau de notre pipeline de produits. Nous disposons à présent de 19 nouveaux principes actifs à une phase avancée de développement – un succès impressionnant dans nos efforts visant à rajeunir notre portefeuille. »

Les actionnaires ont approuvé à 99,73% le montant total des bonus du Directoire pour l'exercice 2020 et à 99,45% le montant total du bonus du président du Conseil d'administration pour l'exercice 2020. Les actionnaires ont ensuite donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

Les actionnaires ont approuvé à 100% l'affectation proposée du bénéfice au bilan. Ils ont en outre décidé d'augmenter le dividende au titre de l'exercice écoulé de 9,00 à 9,10 francs suisses (brut) par action et par bon de jouissance, ce qui représente la trente-quatrième augmentation consécutive du dividende.

Outre Christoph Franz, tous les membres du Conseil d'administration se présentant ont été réélus au Conseil d'administration pour un mandat d'un an:

- M. André Hoffmann
- Mme Julie Brown
- M. Paul Bulcke
- Prof. Hans Clevers
- Dr Jörg Duschmalé
- Dr Patrick Frost
- Mme Anita Hauser
- Prof. Richard P. Lifton
- M. Bernard Poussot
- Dr Severin Schwan
- Dre Claudia Süssmuth Dyckerhoff

Les membres suivants du Conseil d'administration ont été réélus en tant que membres du comité de rémunération pour un mandat d'un an:

- Dr Christoph Franz
- M. André Hoffmann
- Prof. Richard P. Lifton
- M. Bernard Poussot

Les actionnaires ont en outre approuvé à respectivement 99,51% et 99,41% le montant total des rémunérations futures du Conseil d'administration et du Directoire jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2022.

L'Assemblée générale a choisi la société Testaris AG comme représentant indépendant jusqu'au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2022 et la société KPMG AG comme organe de révision pour l'exercice 2021.

Dans un souci de prévention et de précaution, l'Assemblée générale ordinaire de Roche Holding SA a eu lieu en excluant toute participation physique des actionnaires, en vertu de l'art. 8 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) et de l'art. 27 de l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) (Ordonnance 3 COVID-19). Même s'il le déplore fortement, le Conseil d'administration ne voyait pas de possibilité d'organiser l'Assemblée générale comme à l'accoutumée au vu de la situation. Roche avait informé dès le 18 janvier 2021 que le vote des actionnaires ne serait possible que par le biais du représentant indépendant.

Le discours du Dr Christoph Franz, président du Conseil d'administration, aux actionnaires est disponible à l'adresse go.roche.com/agm21_CFaddress_ENscript.

A propos de Roche

Roche est une entreprise internationale à l'avant-garde de la recherche et du développement de produits pharmaceutiques et diagnostiques. L'amélioration de la qualité et de la durée de vie des patients, grâce aux progrès de la science, est au cœur de ses préoccupations. Rassemblant des compétences pharmaceutiques et

diagnostiques sous un même toit, Roche est le leader de la médecine personnalisée, approche permettant de proposer le meilleur traitement possible à chaque patient.

Roche est la plus grande entreprise de biotechnologie dans le monde avec des médicaments différenciés dans les domaines de l'oncologie, de l'immunologie, des maladies infectieuses, de l'ophtalmologie et des affections du système nerveux central. Roche est également le numéro un mondial du diagnostic in vitro ainsi que du diagnostic histologique du cancer, et une entreprise de pointe dans la gestion du diabète.

Depuis sa fondation en 1896, Roche mène des recherches pour prévenir, identifier et traiter au mieux des maladies, et apporter une contribution durable à la société. L'entreprise a également pour ambition d'améliorer l'accès des patients aux innovations médicales en travaillant avec toutes les parties prenantes concernées. Plus de trente médicaments développés par Roche font aujourd'hui partie de la Liste modèle des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la Santé, notamment des antibiotiques, des traitements antipaludéens et des anticancéreux permettant de sauver des vies. Pour la douzième fois consécutive, dans le cadre des Dow Jones Sustainability Indices (DJSI), Roche a été désignée comme l'une des entreprises les plus durables du secteur pharmaceutique.

Le groupe Roche, dont le siège est à Bâle, Suisse, opère dans plus de cent pays. En 2020, Roche comptait plus que 100 000 employés dans le monde et a consacré 12,2 milliards de CHF à la recherche et au développement, son chiffre d'affaires s'élevant à 58,3 milliards de CHF. Genentech, aux Etats-Unis, appartient entièrement au groupe Roche, qui est par ailleurs l'actionnaire majoritaire de Chugai Pharmaceutical, Japon. Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.roche.com.

Relations avec les médias au niveau du groupe Roche

Téléphone: +41 61 688 8888 / e-mail: media.relations@roche.com

Dr. Nicolas Dunant

Phone: +41 61 687 05 17

Patrick Barth

Phone: +41 61 688 44 86

Dr. Daniel Grotzky

Phone: +41 61 688 31 10

Karsten Kleine

Phone: +41 61 682 28 31

Nina Mähltitz

Phone: +41 79 327 54 74

Nathalie Meetz

Phone: +41 61 687 43 05

Dr. Barbara von Schnurbein

Phone: +41 61 687 89 67